



## Comité Technique d'Établissement du Cerema 22 novembre 2016

# Compte-rendu Force Ouvrière

La Direction du Cerema a pris du temps de répondre aux nombreuses questions. Le Directeur général (DG) revient sur l'été du Cerema et sur les circonstances particulières du siège à Bron. Les 2 rapports, d'audits, d'inspection du CGEDD seront communiqués. La conséquence concrète est surtout le retard accumulé sur de nombreux sujets, qui n'aident pas notre service à avancer (le COP est en suspens mais devrait reprendre). A cela s'ajoutent toutes les démarches perpétuelles de « toujours justifier pourquoi on existe ».

Concernant les actions ponctuelles de boycott qui commencent à s'engager, suite entre-autres au mépris toujours plus fort de notre ministère (PPCR, RIFSEEP), la DRH précise que le Cerema subit les dispositifs indemnitaires et doit les mettre œuvre courant 2017.

Quelques réponses sont apportées sur les points suivants :

- **L'arrêté de restructuration de service.** Pas de nouvelles du MEEM donc peu de chance de voir le Cerema bénéficier de meilleures conditions.
- **Le budget.** Les documents budgétaires seront transmis ce jour en vue du Conseil d'Administration du 30 novembre. Sujet difficile de l'évolution des effectifs : schéma d'emploi de **-125 ETP pour l'année 2017**, alors que le budget 2016 avait été voté limite avec une motion Conseil d'Administration s'inquiétant de l'avenir. Si cet objectif est maintenu, la vision du DG à 2 600 emplois fin 2020 sera complètement dépassée !  
Cependant, le DG indique qu'une plus grande attention est accordée au Cerema depuis la prise de conscience en juillet des difficultés à venir. L'investissement, qui avait beaucoup chuté en 2016, devrait se retrouver un peu mieux en 2017.  
Enfin, le complément indemnitaire pour les B et les C sera payé sur décembre 2016.
- **La restauration collective.** Ce sujet a pris du retard et devient hautement prioritaire pour la Direction, tout comme la formation donnée ; il s'agit de construire un référentiel pour fin 2017. Le chantier national à venir n'est pas une obstruction aux avancées locales, notamment pour la Dter NP. La COPAS du 08 décembre abordera ce sujet.  
FO entend la Direction sur la réflexion sur un référentiel sur ce sujet mais pour FO c'est clairement insuffisant et les agents en ont marre d'attendre. FO exige de la Direction qu'elle prenne des mesures pour début 2017. Les sommes engagées sont dérisoires contre à l'impact social dont le Cerema a besoin en ce moment.

- **La politique de recrutement.** Pas de réponse car plusieurs choses sont à revisiter suite aux annonces de fortes baisses d'effectifs.
- **Le Cerema et l'extérieur.** Il y a un rendez-vous stratégique en 2017. Le DG précise qu'il faudra sans doute sensibiliser plus que d'habitude.
- **Les points à l'ordre du jour.** Le DG est conscient de cette difficulté de ne pas avoir pu fournir tous les documents. Cette situation est particulièrement gênante sur des sujets aussi sensibles. Le Cerema devra progresser sur ce point.

### **Point pour débat : opérations de relocalisation : point d'étape sur la conduite du projet**

Une déclaration intersyndicale des représentants du personnel FO-CGT-CFDT-UNSA de la Direction Territoriale Est est lue en séance.

Cerema : un groupe de travail informel sera prochainement mis en place avec les OS pour suivre ce sujet sensible

IdF : toujours pas de site pour les agents du Bourget. Une AG sera organisée en fin d'année pour informer les agents.

Metz : des études ont été menées pour détailler plusieurs scénarii sur l'hypothèse d'une centaine de postes de travail.

Le site de l'université semble se distinguer sur tous les critères intégrant une bonne acceptabilité des agents.

Pas de réponse sur les délais de décision mais la décision se fera à court terme.

FO demande que le CA statue pour maintenir Metz au vu des éléments probants.

Bordeaux : les études sont faites et l'analyse multi-critères est en cours de finalisation.

Aucun scénario ne se dégage, cependant 2 scénarii sont à peu près équivalents :

Bordeaux 1 (construction neuve pour les agents de St Médard) et St Médard 3 (démolition et reconstruction). Le regroupement de tous les agents sur un seul site reste l'objectif principal. Le site St Médard semble plus satisfaisant pour les agents.

Nice : annonce du regroupement dans les locaux de l'Ademe à Sofia-Antipolis. Depuis, des études ont démarré. Les éléments disponibles ne donnent pas encore de garantie sur les types de locaux et de surface. L'activité laboratoire est rapatriée à Aix et un dispositif individualisé a été mis en place.

Montpellier : L'activité laboratoire est rapatriée à Aix et un dispositif individualisé a été mis en place comme pour Nice.

Nantes : toujours la volonté du préfet de région de suppression de la MAN.

L'État a mis en place une direction de l'immobilier de l'État qui s'occupe du suivi des SPSI des services. Les préfets de région mutualisent avec un schéma directeur l'immobilier de l'État.

Chaque ministère de tutelle intervient dès le départ. Il y a tout un protocole de validation du SPSI.

Bonneuil : il devient urgent que les Dtec EMF et Dter IDF se parlent sur ce sujet. Le DG s'engage à ce que rapidement des mesures soient prises.

## **Point pour débat : effectifs au Cerema**

Force Ouvrière conteste cette notion d'ETP (Équivalent Temps Plein) qui reste pourtant la référence dans la gestion des effectifs. L'annonce des **-125 ETP** (contrainte du ministère pour 2017) est jugée excessive pour la survie de notre service.

FO s'interroge sur le fait de mettre un sujet à débat quand il n'y en a pas.

Fin 2014 : 3 137 agents                      Août 2016 : 3 043 agents

Le pyramidage des effectifs, qui reste une volonté affichée de la direction sans pour autant avoir d'ambition chiffrée, fait débat, notamment pour ses impacts sur la catégorie B.

## **Point pour débat : point sur la démarche « 4C » et sur la mise en place des communautés-métier**

La démarche de cartographie des compétences collectives du Cerema, « 4C », présentée comme une action prioritaire par le projet stratégique de l'établissement, a été lancée dès le mois d'avril 2015 afin d'être en capacité de mobiliser ces compétences sur les actions et les projets entrepris par le Cerema, et pour fonder le plan des actions nécessaires à leur développement.

La cartographie des compétences collectives du Cerema permet d'avoir une vision des compétences du Cerema et des agents sur qui elles reposent. Elle inclut :

- l'ensemble des compétences collectives du Cerema, décrites par des communautés-métier,
- l'ensemble des contributions à ces compétences collectives déclarées par ses agents.

2 066 agents sur 2 200 attendus ont déclaré 6 158 contributions aux compétences collectives du Cerema (13 259 contributions aux compétences spécifiques). Les 150 manquants (environ) sont principalement des agents en cours de mobilité entrante ou sortante au moment de la campagne.

Le bilan positif de la première campagne 2016 permet d'engager les travaux nécessaires à l'élargissement de la 4C, dès la campagne 2017, à l'ensemble des compétences collectives de l'établissement, y compris celles auxquelles contribuent les fonctions support.

Les communautés-métiers relèvent notamment que l'exercice de spécialisation/expertise des comités de domaines n'est pas complètement fait. L'objectif est d'augmenter la qualification des personnels tout en échangeant avec le ministère sur les conditions de qualification des comités de domaines.

C'est l'animation qui sera déterminante en ce début de processus pour avoir une meilleure visibilité dans l'avenir.

## **Point pour info : actions engagées en matière de formation reçue**

Après un premier point en juin, le constat est fait de pratiques assez disparates.

Plusieurs actions de formation ont été montées pour répondre aux besoins propres : membres de CHSCT, action sociale, RPS, management, etc.

Il y a également eu la mise en place d'indicateurs communs pour pouvoir harmoniser les données des Dter/Dtec.

Plusieurs approches vont être prises en compte, par exemple la FOAD (formation à distance).

FO recevra les données brutes demandées qui seront à prendre avec réserve.

Prochain CTE le 23 mars 2017

**JE-NOUS-TOUS FO!**